

Questions orales

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de sa question. Je ne crois pas que l'industrie de l'automobile ait beaucoup changé au chapitre de la prise des décisions depuis la signature de l'Accord sur l'automobile.

* * *

• (1450)

L'AGRICULTURE

L'IMPORTATION AU CANADA DE BESTIAUX AMÉRICAINS
ET L'INTERDICTION FRAPPANT LE
DIÉTHYLE-STILBESTROL

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture, au sujet de l'utilisation du diéthyle-stilbestrol, ou DES comme on l'appelle communément dans l'élevage des bestiaux. Le ministre sait-il qu'à partir du 1^{er} mai, des bêtes engraisées en provenance des États-Unis, qui ont fait l'objet d'une implantation de DES, pourront être admises au Canada pour y être abattues bien que l'usage d'implants ait été suspendu au Canada? Si le ministre est au courant, comment son ministère entend-il agir à ce sujet?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je sais que des recherches se poursuivent dans ce domaine aux États-Unis et que certains fonctionnaires ont été envoyés aux États-Unis pour y observer le résultat de ces travaux. Je ne crois pas que le rapport soit achevé. Tant qu'il ne le sera pas et que je n'en aurai pas pris connaissance, je ne pourrai prendre de décision.

M. Hargrave: Le ministre se rend-il compte de l'avantage des éleveurs américains sur les éleveurs canadiens, vu que le DES n'est pas employé au pays, et de la perte de 10 à 15 p. 100 qui en résulte dans l'état d'engraissement des animaux, par suite de cette disproportion des règlements sur le DES au Canada et aux États-Unis? Dans ce cas, que compte-t-il faire?

L'hon. M. Whelan: Je le répète, monsieur l'Orateur, je suis au courant des études à ce sujet et j'espère que le rapport sera présenté au début de février. Du moins c'est ce qu'on m'a dit. Je me rends compte également de la situation désavantageuse de nos producteurs, si les éleveurs américains sont autorisés à utiliser le DES, comme on l'appelle couramment aux États-Unis. J'irai même jusqu'à discuter de la question avec mon homologue des États-Unis. Je me suis également entretenu de la chose avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada pour savoir quelle sera notre ligne de conduite si l'usage du DES est encore autorisé aux États-Unis.

[M. O'Connor.]

[Plus tard]

LES ANTIBIOTIQUES AJOUTÉS AUX ALIMENTS POUR
BESTIAUX

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et fait suite à celle qu'a posée le député de Medicine Hat. Le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures concernant les antibiotiques couramment ajoutés aux aliments pour bestiaux étant donné que tout semble prouver qu'ils sont plus dangereux pour l'homme que le diéthyle-stilbestrol?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, mon ministère, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social m'informe que cette question fait l'objet d'une étude constante. Avant de décider nous voulons être certains que nos décisions seront les bonnes.

* * *

LES PÊCHES

LA CONSTRUCTION DE BATEAUX DESTINÉS À LA CÔTE
OUEST

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Dans son discours du 11 janvier, le ministre promettait d'ajouter trois grands bateaux et douze patrouilleurs moyens au service des pêches et au service des sciences marines. Peut-il maintenant au moins nous assurer que les bateaux destinés à la côte ouest seront construits sur la côte ouest?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, je ne puis donner cette assurance. Nous essayons toujours de faire construire ces bateaux au meilleur compte possible. Le gouvernement a toutefois pour habitude d'acheter les bateaux dans la région où ils sont utilisés.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA CONSULTATION AVEC LES PROVINCES AVANT DE
MODIFIER LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

A-t-il l'intention de donner suite aux vœux formés par le ministre des Affaires sociales du Québec au sujet de la nécessité d'une conférence fédérale-provinciale avant de modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'ai reçu une lettre du ministre des Affaires sociales du Québec à ce sujet. Je dois le rencontrer, ainsi que mes homologues provinciaux, au cours des prochains jours, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé. Nous aviserons, à la suite de ces consultations-là, de ce qu'il faut franchir comme prochaine étape.